

BSV n°01-15 le 18 mars 2015 (semaine 12)



Animateur référent

Agathe PENANT CETIOM 01.30.79.95.25 penant@cetiom.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE CETIOM 05.46.07.38.28 arjaure@cetiom.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des Chambres d'agriculture

Abonnez-vous sur www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.







L'essentiel de la semaine

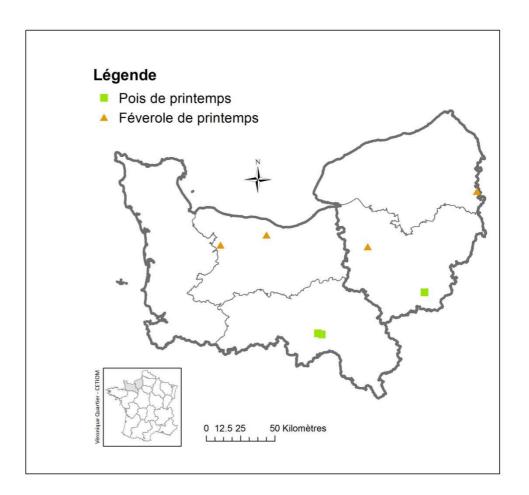
Les premiers semis de pois et féverole de printemps ont été réalisés mi-février, puis ont repris mi-mars pour la majorité d'entre eux (semaine 11). La plupart des parcelles ne sont donc pas encore levées.

Seuls quelques dégâts d'oiseaux ont été observés cette semaine.

Le réseau d'observation

Le réseau se compose actuellement de 9 parcelles, dont 4 parcelles de pois de printemps et 5 parcelles de féverole de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 3 parcelles de pois de printemps et 4 parcelles de féverole de printemps.



Stades

Les **pois de printemps** observés ont été semés semaine 11 ; ils ne sont pas encore levés.

Les **féveroles de printemps** observées ont également pour la plupart été semées semaine 11, et ne sont donc pas levées. Seule une parcelle, semée mi-février, est levée.

Thrips du lin et des céréales (Thrips angusticeps)

Observations

Aucun thrips n'a été observé cette semaine dans les parcelles suivies.

Période de risque

<u>Pois de printemps</u> : la période de risque pour le thrips s'étend de la **levée au stade 6 feuilles**. Il n'y a plus de risque audelà de ce stade.

<u>Féverole de printemps</u>: le thrips peut être présent sur féverole, mais sa nuisibilité n'a jamais été mise en évidence.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre **en moyenne un thrips par plante** sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Toutefois le thrips, même en grand nombre, n'engendre des dégâts importants que si les pois ont une levée lente liée notamment à de mauvaises conditions climatiques.

Pour faciliter le dénombrement, vous pouvez utiliser la méthode du sac plastique exposée en annexe.

Analyse de risque

Les pois de printemps n'étant pas encore levés, le risque est faible actuellement.

Les parcelles de pois devront faire l'objet d'une surveillance dès la levée des plantes.

Sitone du pois (Sitona lineatus)

Observations

Aucun sitone n'a été observé cette semaine dans les parcelles suivies.

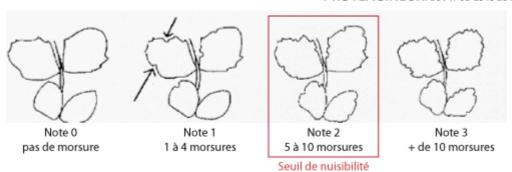
Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend de la levée au stade 6 feuilles pour le pois et la féverole.

Seuil de nuisibilité

Sur pois, le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre 5 à 10 encoches par plante sur les premières feuilles.

Sur <u>féverole</u>, on peut considérer que le risque devient important lorsque toutes les feuilles portent au moins une encoche.



Analyse de risque

Les pois et féveroles n'étant pas encore levés, le risque est faible actuellement. Les parcelles devront faire l'objet d'une surveillance dès la levée des plantes.

Oiseaux

Quelques dégâts d'oiseaux ont été observés sur les féveroles de printemps.

Maladies du pois et de la féverole

Aucune maladie n'a été observée cette semaine, les cultures étant encore pour la plupart non levées.

Prochain BSV le 25 mars 2015

Annexes

Le Thrips du lin et des céréales (Thrips angusticeps)

Les thrips sont des insectes allongés, de petite taille (1 à 2 mm), noirs, pourvus de quatre ailes étroites longuement frangées et de pièces buccales piqueuses suceuses asymétriques.

L'adulte passe l'hiver en diapause dans le sol ; il entre en activité dès que les températures remontent (7°C à 8°C). Il s'installe au moment de la levée des pois sur les cotylédons et les jeunes plantules, et pique les organes végétaux pour se nourrir du contenu des cellules. Les piqûres de thrips sont toxiques pour le pois. La plante initie de nombreuses ramifications, reste chétive et naine.

Dans des cas rares, le rendement peut être affecté significativement, jusqu'à 30q/ha voir plus en cas d'attaque importante (généralement levée lente du pois).

La surveillance doit être réalisée **de la levée au stade 5-6 feuilles**, stade auquel le pois n'est plus sensible aux attaques de thrips.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on observe en moyenne **un insecte par pied**, et ce dès que 80 % des plantes sont levées. Ce seuil est à adapter à la vitesse de la levée de la culture : plus la levée est lente, plus les dégâts engendrés par les thrips seront importants et auront des conséquences sur le rendement.

Réaliser un comptage sur une dizaine de plants répartis au hasard dans la parcelle.

Vous pouvez utiliser la méthode du sac en plastique : prélever une dizaine de plants dans la parcelle au hasard, enlever la terre des racines, puis mettre les plants dans un sac en plastique qui sera laissé quelques heures au soleil ou à la chaleur. Compter alors les insectes, et diviser le nombre par 10 pour obtenir la moyenne du nombre d'insectes/pied.

Remarque : il n'a jamais été observé de dégâts de thrips sur les pois d'hiver. Une levée et un développement rapide du pois de printemps lui permettra de parer d'éventuelles attaques.

Le thrips peut être présent sur féverole, mais sa nuisibilité n'a jamais été mise en évidence.



L. JUNG CETIOM



ARVALIS



L. JUNG CETIOM

